Image not found or type unknown

Sucession et vente maison

Par **marte90**, le **10/01/2015** à **21:03**

Bonsoir,

Ma grand-mère m'a fait la donation de sa maison il y a 2 ans et en a l'usufruit jusqu'à son décès.
Elle doit aller en maison de retraite et ses revenus ne lui permettront pas de régler l'intégralité de la somme mensuelle.
Ma question est donc : peut-on (elle et moi) vendre sa (ma) maison pour assurer ses frais?
merci d'avance.
Cordialement

Par **domat**, le **10/01/2015** à **23:59**

bsr,
si vous êtes tous les deux d'accord pour vendre, il n'y a pas problème.
il faudra vous mettre d'accord sur la répartition du prix de vente.
êtes-vous son seul héritier ?

cdt

Par **lilkim**, le **12/01/2015** à **11:40**

bjr

Suite au décès de mon père, j'ai rendez-vous chez mon notaire pour signature des droits de succession. Ma question est: Sachant que sa femme n'est pas ma mère doit elle me donner ma part d'héritage sur la maison (pas en vente) au moment de la signature ainsi que tout autres éléments faisant partie de la succession?? Je précise que j'ai un demi-frère et une demi-soeur de leur mariage.

Merci d'avance.

CDT

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés